

à la nomination du Conseil de cette Chambre.

Les résultats ont été comme suit : — Président, M. Alf. Fournier, réélu; vice-président, M. Isaïe Bédard, réélu; secrétaire, M. F. Arpin, réélu; trésorier, M. H. F. Desmarais, réélu; auditeur, M. J. A. Fournier, réélu; conseillers, MM. Dr J. P. Leduc, S. Meunier, A. Ruel, J. N. Ledoux, Dr J. E. A. Primeau, W. E. Poulin, A. F. Ste-Marie, C. N. Fregeau, H. Desmarais, A. Monast, D. Chagnon et H. W. Jewett.

Ces élections ont été faites à l'unanimité des voix.

ASSOCIATION DES MARCHANDS-DÉTAILLEURS DU CANADA

Section des Epiciers, Succursale de Montréal

La section des épiciers, succursale de Montréal, de l'Association des Marchands-Détailleur du Canada, a tenu une assemblée le jeudi, 4 janvier 1907, sous la présidence de M. A. Laniel.

Les affaires courantes réglées, l'échevin J. B. A. Martin, qui assistait à la réunion, est invité par le président à donner son opinion sur le projet de contrat Payette concernant l'éclairage.

M. Martin fait l'histoire de la formation des différentes compagnies d'éclairage, depuis la compagnie du gaz, fondée

en 1845, jusqu'à leur amalgamation avec la Montreal Light, Heat & Power. Il explique que cette dernière compagnie a reçu de la Législature des pouvoirs énormes qui lui permettent d'opérer dans Montréal, sans aucune rétribution à la ville. C'est pourquoi le conseil municipal a cru bon de faire des arrangements qui permettraient à la ville de percevoir 3 pour cent sur les recettes brutes de la compagnie.

Après avoir cité quelques amendements à apporter au projet Payette, M. Martin fait un exposé de ce que la ville retirerait du nouveau contrat d'ici à 1930. Dès la première année, la ville pourrait payer l'intérêt d'un emprunt de deux millions pour l'amélioration des rues. Avant que la ville ait dépensé cette somme, elle aurait reçu de la compagnie des sommes suffisantes pour permettre d'autres emprunts s'élevant à 6 ou 7 millions.

Si le prix de production de l'électricité vient à baisser, la ville en bénéficiera pour un tiers, les actionnaires pour un tiers et les consommateurs pour un tiers, sous forme de réduction du prix de l'électricité fournie.

M. Martin explique que, d'après le contrat actuel pour la fourniture du gaz, la ville retirerait d'ici à 1910, c'est-à-dire d'ici à la fin du contrat, une redevance de \$124,048, tandis qu'en vertu du contrat proposé par l'échevin Payette, pourvoyant à une redevance sur le gaz et l'é-

lectricité, la ville retirerait \$1,440,959 d'ici à 1915.

M. J. A. Beaudry, secrétaire de l'Association des Marchands-Détailleur du Canada, proteste au nom de cette Association contre le contrat proposé. Il réfute les chiffres donnés par M. Martin en montrant que ces chiffres comprennent le revenu de 3 pour cent que la ville perçoit déjà, en vertu du contrat actuel, sur les recettes de la compagnie du gaz. Il dit en outre qu'un emprunt immédiat de 2 millions pour l'amélioration des rues aurait pour effet d'augmenter la valeur de la propriété, augmentation dont profiteraient les propriétaires au détriment des marchands et des consommateurs de gaz et d'électricité qui auront davantage à dépenser pour payer les intérêts de l'emprunt.

Les membres de l'Association présents se sont fortement opposés au projet Payette.

Jamais un marchand n'a établi un commerce sérieux et durable avec des marchandises d'une qualité inférieure. C'est pourquoi vous êtes certain de trouver chez les épiciers ayant la meilleure clientèle, les confitures et gelées de la marque E. D. S. qui les ont aidés à établir la réputation de leur maison. Si vous voulez attirer la clientèle et la retenir, faites comme eux, ne vendez que des marchandises de choix. Les confitures et gelées de E. D. Smith sont les meilleures, les plus pures que vous puissiez mettre en stock.

L'INVENTAIRE étant terminé, où en est votre stock de poisson pour le commerce du Carême?...

MORUE DÉSOSSÉE empaquetée de la manière suivante:

H. F. Co.	En boîtes de 1 et 3 lbs. et déchiquetée.
SCOTIA	En boîtes de 2 lbs. et tablettes de 1 lb.
CHEBUCTO	En briques de 1 et 2 lbs.
WOODSIDE ETUVEE	En boîtes de 50 et 100 lbs.

Tous articles rapportant de bons profits. Ecrivez, ou voyez notre agent le plus rapproché:

MONTREAL	A. A. Perry, 6 rue St. Sacrement.
TORONTO	Anderson Powis & Co.
HAMILTON	Alfred Powis.
LONDON	Wm. G. Coles & Co.
OTTAWA	Frank Grierson.

Ou bien écrivez-nous directement. Nous pouvons vous intéresser.

Halifax Fish Company, Limited
HALIFAX, N. E.